

3.1 La signalisation maritime



La signalisation maritime est au cœur de la mission des phares et balises. Les 3 subdivisions de la façade Sud-Atlantique assurent la gestion et l'entretien de l'ensemble des bouées et des établissements de signalisation maritime servant jour et nuit d'aide à la navigation pour les marins de passage, du large des côtes de La Rochelle jusqu'à la frontière franco-espagnole

Équipement des systèmes des feux de balises, subdivision des phares et balises du Verdon-sur-Mer © Arnaud Bouissou / Terra

La signalisation maritime permet aux navigateurs de se positionner mais également d'éviter les dangers. Elle est capitale.

Les phares et balises au service de la sécurité maritime

La Direction Interrégionale de la Mer Sud-Atlantique (DIRM SA) assure, à partir de ses subdivisions et des moyens nautiques mis à leur disposition par l'Armement des Phares et Balises, le balisage maritime de sa façade. Dans le cadre de l'information nautique, chaque subdivision des phares et balises assure pour sa zone de compétence une permanence 24h/24h.

Les services des phares et balises veillent à ce que la signalisation maritime soit effective et entretenue dans un souci constant de préserver la sécurité des usagers de la mer, quels qu'ils soient. Ces derniers jouent un rôle déterminant dans le processus d'amélioration de la signalisation maritime mise à leur disposition, en signalant les problèmes nautiques qu'ils rencontrent auprès du point d'accueil des affaires maritimes (DDTM, Délégation à la mer et au littoral), de la capitainerie ou de la subdivision chargée de la signalisation maritime. Afin d'offrir le meilleur service possible aux usagers de la mer, la signalisation maritime évolue, en optimisant les moyens nautiques engagés et en plaçant la réduction de l'impact écologique de la flotte au cœur de cette réflexion.



Un chaudronnier intervient sur une bouée

Des savoir-faire précieux

La subdivision des phares et balises du Verdon-sur-Mer est un site de trois hectares, d'une vingtaine d'agents à terre qui assurent la gestion et l'entretien de 180 balises maritimes, 65 feux et 4 phares. Conçues en matériaux composites ou en acier, hautes de plusieurs mètres et lourdes de 4 à 10 tonnes, les balises ont une durée de vie d'au moins 50 ans. Mais ballottées par les vents,

l'eau salée et les chocs, elles se détériorent régulièrement. Périodiquement, les bouées doivent passer une révision et si besoin, être rééquipées avant leur remise en mer.

Lorsqu'une bouée arrive à la subdivision, la première étape consiste à retirer, à la main, les moules et les coquilles accrochées à sa surface. En hiver, il peut arriver également que les chaînes cassent, laissant ainsi les bouées partir à la dérive. Il s'agit d'un danger qu'il faut absolument éviter. Pour cela, la subdivision dispose d'un atelier de chaudronnerie où sont effectuées les réparations sur les bouées et les chaînes. Une bouée reste en moyenne 5 ans en mer. Ainsi, tous les ans, entre 20 et 40 bouées doivent subir des réparations, réalisées « sur mesure ».

La seconde étape a lieu au centre d'exploitation et d'intervention. Les experts en électrotechnique préparent les câblages pour les bouées en cours de montage. Ils entretiennent et réparent tout le matériel électrique qui se trouve sur les bouées et sur les phares. Un système de géolocalisation et de feu est également installé, outil indispensable pour le repérage des marins naviguant de nuit. Actuellement une ampoule de 6 watts seulement, alimentée par des panneaux solaires, permet à la bouée d'atteindre une portée lumineuse de 5 milles nautiques, soit environ 10 km.

Des moyens d'interventions adaptés

Le Gascogne est un baliseur océanique de 52 mètres de long. Équipé à la fois d'un grand pont, de grues et de treuils pour transporter bouées, chaînes et matériels de lutte contre les pollutions, le Gascogne navigue entre terre et mer grâce à son équipage de 20 marins de l'armement des phares et balises.



Baliseur océanique Le Gascogne

La subdivision des phares et balises du Verdon-sur-Mer abrite également l'un des huit centres nationaux de stockage de matériel de lutte anti-pollution par hydrocarbure : le centre POLMAR-terre. Bottes, combinaisons, masques, gants, près de 2 000 équipements de protection individuelle sont stockés dans cet entrepôt. On y trouve aussi des pelles, des râpeaux, des brouettes, des pompes, des systèmes de récupération et de stockage d'hydrocarbures, des barrages flottants et des nettoyeurs à haute pression : l'essentiel du matériel pour limiter une éventuelle pollution accidentelle au plus près des côtes. ■

CHIFFRES-CLÉS

1162 objets nautiques de signalisation maritime (établissements de signalisation maritime et aides à la navigation de complément) jalonnent le littoral de la région (phares, bouées, tourelles, amers...)

415 établissements sont actifs, c'est-à-dire à optique lumineuse

17 phares de la région sont en service représentant **14 %** des phares français

3 subdivisions des phares et balises sont réparties le long du littoral à Anglet, au Verdon-sur-Mer et à La Rochelle

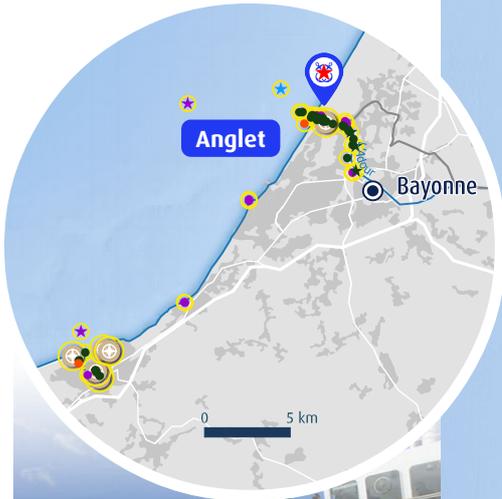
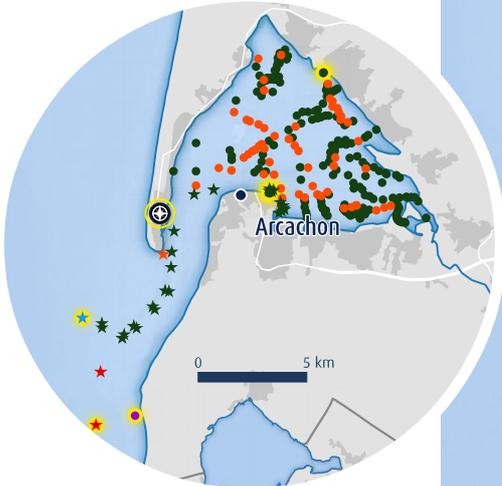
1 baliseur océanique « Le Gascogne » et **1** bateau de travaux « le Pointe-de-Grave » sont armés par les Phares et Balises (port d'attache Le-Verdon-sur-Mer)

1 baliseur côtier « Chef de Baie » **1** bateau de travail « Lavagnon » ont pour port d'attache La Rochelle



Les 3 subdivisions des phares et balises de la façade Sud-Atlantique assurent la gestion et l'entretien des balises servant jour et nuit d'aide à la navigation

Les moyens nautiques de l'Armement des Phares et Balises assurent le balisage maritime des côtes, îles et estuaires depuis la frontière espagnole jusqu'à la limite nord de la Charente-Maritime



Subdivision phares et balises LA ROCHELLE

Baliseur côtier CHEF DE BAIE

Vedette de service LAVAGNON

Navire de servitude JAMBLET

Subdivision phares et balises LE VERDON-SUR-MER

Baliseur océanique GASCogne

Navire de travaux POINTE DE GRAVE

- Le balisage maritime**
- Balisage fixe**
- Balises cardinales
 - Balises latérales
 - Balises spéciales
 - Balises de danger isolé
 - ↓ Poteaux et pieux
 - ⊕ Monuments, tours, mâts
 - ⊞ Réservoirs et silos
 - FORTS
- Balisage flottant**
- ★ Bouées cardinales
 - ★ Bouées latérales
 - ★ Bouées spéciales
 - ★ Bouées de danger isolé
 - ★ Bouées d'eau saine
 - Dispositifs d'amarrage
- Autres**
- Feux
 - Marques de jour
 - ⊕ Objets virtuels

Représentation à vocation communicante NE PAS UTILISER POUR LA NAVIGATION

Source : SHOM / Direction des affaires maritimes
Copyrights : JGN BD ADMIN, SHOM MNT HOMONIM
Réalisation DIRM SA / MCPPLM Janvier 2022